ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 61193

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur la teneur du rapport relatif à la protection de l'enfance que la Cour des comptes vient de publier. Celle-ci s'alarme, entre autres, du contrôle insuffisant des établissements spécialisés en la matière, son président ayant notamment fait remarquer « qu'au rythme actuel, un établissement du secteur associatif est contrôlé par l'État en moyenne tous les 26 ans ». Il lui demande dès lors si le Gouvernement entend remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Urvoas
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 61193
Rubrique : Enfants
Ministère interrogé : Famille et solidarité
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 octobre 2009, page 9835
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)